

uniquement en vue de les protéger. En retour de l'accord que nous concluons, nous obtenons un important apport à l'OTAN. Du point de vue militaire, la Turquie a une armée dont les effectifs étaient estimés à environ 500,000 soldats en 1951; la Grèce n'en a pas autant. Néanmoins, ces deux pays, grâce à l'appui des grandes nations, peuvent dire qu'ils n'entrent pas dans l'Organisation en parents pauvres. Ils y entrent sur un pied d'égalité avec les autres pays et fournissent, à mon sens, un apport qui sera d'une valeur inestimable pour l'OTAN dans son ensemble.

C'est la façon dont j'aime voir les pays se joindre à nous. J'aime les voir venir sur un pied d'égalité et qu'ils soient des associés satisfaits. Ce n'est qu'ainsi que l'on peut véritablement mesurer la valeur de la contribution que nous pouvons tous fournir.

Certains Canadiens naturellement estimeront que cette accession de la Grèce et de la Turquie dans le moyen Orient est assez étrange après ce qui s'est produit dans cette région, à certains égards, par le passé. Les Canadiens n'oublient pas. Il n'y a pas si longtemps que le gouvernement actuel a refusé d'envoyer au moyen Orient, à une conférence qui s'est tenue dans cette région pour étudier certains problèmes de défense du Commonwealth, des délégués canadiens pleinement attitrés. Cette conférence s'occupait de problèmes dont l'OTAN va s'occuper maintenant. Il est vrai que le ministre de la Défense nationale (M. Claxton) a dit que nous enverrions un observateur. Nous ne demandons pas à la Grèce et à la Turquie de se joindre à nous comme observateurs. Nous ne participons pas à l'OTAN comme observateurs. Nous y participons pour y jouer notre rôle. Il me semble que bien des gens vont peut-être s'étonner de ce qu'il y a quelques mois nous n'étions décidés qu'à envoyer un observateur, tant, semble-t-il, nous nous intéressions peu aux problèmes du moyen Orient. Maintenant, naturellement, nous enverrons des délégués pleinement attitrés pour traiter de ces problèmes. Il n'y a rien à dire à cela mais je tiens à faire remarquer qu'il y a là un manque d'esprit de suite qu'un public sensible, en ce qui concerne le Commonwealth, ne manquera pas de discerner à mesure de la réalisation de ce programme.

**M. Pouliot:** Mon honorable ami me permet-il une question?

**M. Graydon:** Je vous en prie.

**M. Pouliot:** Par adhésion complète, il entend adhésion active, n'est-ce pas?

**M. Graydon:** Pour ce qui est de l'OTAN, oui. Tous se rendent compte, je crois, que notre adhésion à l'OTAN est une adhésion active. J'espère qu'elle le deviendra de plus en plus.

Dans cette même région, il y avait et il y a toujours la question égyptienne. Je me souviens que le Gouvernement a mis un certain temps à se décider à formuler une déclaration à la Chambre sur ce problème du moyen Orient, à appuyer la Grande-Bretagne, fort embarrassée à l'époque. Si je signale ces points au Gouvernement, c'est pour lui faire voir que, dans les questions se rattachant aux problèmes du moyen Orient ou à tous autres problèmes qui surgissent dans le monde et qui nous intéressent,—qu'il s'agisse de la Grande-Bretagne ou de quelque autre pays,— nous devons, comme nation, prendre nettement position. C'est là une des raisons pour lesquelles je suis très heureux de cette prise de position relativement à l'adhésion à l'OTAN de ces deux pays importants.

Je ne me propose pas d'en dire davantage sur cette question, sauf que j'aimerais poser au ministre une question à laquelle il répondra peut-être lorsqu'il prendra la parole pour mettre fin au débat. Maintenant que nous avons établi à l'égard de cette question un principe assez nouveau, puis-je poser au ministre une question? Il s'agit, d'une certaine manière, d'un nouveau principe car, auparavant, nous ne faisons partie que d'une collectivité de l'Atlantique. Or ce principe a été étendu, si l'on veut, à une autre collectivité, au point de vue géographique. Puis-je demander au ministre si le Conseil de l'OTAN songe à accepter comme membres d'autres pays que la Grèce et la Turquie? Dans le cas de l'affirmative, quels pays? En outre, si je puis le demander au ministre, quelle ligne de conduite le Conseil suivra-t-il pour ce qui est de l'admission d'autres pays de temps en temps? Le ministre nous dira peut-être aussi si c'est là le commencement d'une alliance mondiale en ce qui a trait aux lignes qui séparent le monde libre et le monde réduit à l'esclavage.

Je tiens également à vous signaler, monsieur l'Orateur, ainsi qu'à la Chambre que lorsque le ministre parlait des diverses ramifications économiques et militaires de nos engagements envers l'OTAN, il n'a rien dit qui m'ait semblé être même une allusion à un fait concret. Il me dira peut-être que, bien entendu, toutes ces questions seront étudiées à Lisbonne. Mais je soutiens que nos projets, nous devrions les étudier ici au Canada et non seulement à Rome, à Lisbonne ou à Londres. Je ne crois pas qu'une discussion franche et complète au Parlement sur la ligne de con-